

LA GAZETTE DE THUREY

Le Cœur de Notre Village, Page par Page !

Infos légales

Cimetière et concessions

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium. Bâtiment pourvu de niches destinées aux urnes contenant les cendres des personnes crématisées. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

Pour avoir le droit d'être inhumé dans une commune, il faut:

- Être décédé dans la commune, quel que soit le domicile de la personne
- Être domicilié dans la commune
- Être inscrit ou remplir les conditions pour être inscrit sur les listes électorales de la commune si on habite à l'étranger
- Bénéficier d'une concession familiale

Il existe 3 types de concessions :

- Individuelle, c'est-à-dire réservée à la personne qui l'a acquise
- Collective (ou nominative), c'est-à-dire réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession
- Familiale, c'est-à-dire réservée à la personne (le fondateur) qui l'a acquise et aux membres de sa famille

La concession est un simple droit d'usage. La commune reste propriétaire du terrain.

La durée varie selon les types de concession suivants :

1. Temporaire : entre 5 ans et 15 ans
2. Trentenaire : 30 ans

La concession perpétuelle n'est plus proposée par les communes depuis 1996.

La commune ne peut reprendre une concession perpétuelle qu'après constatation d'abandon.



BAIN DE LUMIERE TRICOLORE POUR NOTRE MONUMENT

Depuis fin septembre, le monument aux morts s'impose dans la nuit, tout de tricolore vêtu aux couleurs républicaines bleu-blanc-rouge. Afin de mettre en lumière la stèle et de donner un bel effet visuel à la jonction des routes de Saint Germain du Bois et Louhans, un éclairage à base de Led a été installé par notre employé communal.

Votre Mairie (Ouverte mardi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h)



12 place de la Mairie 71440 THUREY

03 85 72 22 49

thurey.mairie@wanadoo.fr www.mairie-thurey.fr





EDITO DE M. LE MAIRE

Attention à la vitesse sur nos petites routes !

Vous êtes de plus en plus nombreux à m'alerter sur la vitesse des véhicules sur nos routes communales. Systématiquement je transmets vos alertes à la Brigade de Gendarmerie pour qu'elle y fasse des contrôles de vitesse, et ils sont bien réalisés. Mais les gendarmes ne peuvent pas être partout.

Par contre, il ne faut pas oublier que nos routes sont le plus souvent empruntées par des habitants de Thurey. Nous voyons la vitesse des autres, mais nous sommes aussi parfois trop pressés.

Alors merci de continuer à m'informer, et merci aussi à tous de prêter une forte attention sur notre propre comportement sur la route, pour notre sécurité et celle des autres.

Jean-Michel FROMONT



MANIFESTATIONS REPAS DU CCAS



Samedi 5 octobre, les aînés d'au moins 70 ans ainsi que tous les présidents d'associations, les employés communaux et les membres du CCAS ont partagé avec plaisir l'excellent repas que leur ont offert le CCAS, au total 63 menus ont été confectionnés par « Le traiteur de Montret ».

Juste avant de se mettre à table nos jeunes diplômés ont été félicités par la Municipalité par la remise de places de cinéma, et les jeunes parents du village ont reçu des bouquets de fleurs.

Les doyens du jour, M. Ernest Bert et son épouse Aimée, 94 et 91 ans ont répondu présents à l'invitation de ce chaleureux banquet, animé cette année par le magicien M. Coupeau qui a offert un spectacle bluffant à l'assemblée tout au long de la journée.

Thurey compte à ce jour 88 personnes de plus de 70 ans.

Comme chaque année les habitants âgés de plus de 75 ans qui n'étaient pas présents au repas recevront un colis avant Noël.



MARCHE DE L'ARTISANAT ET DES SAVEURS



L'association « Thurey en fête » a organisé à la salle des fêtes son marché de l'artisanat et des saveurs samedi 19 octobre. Au total 16 exposants artisans, créateurs et producteurs locaux proposaient leurs divers produits tels que des bières artisanales, miel du pays, épices, confitures, bonbons, cookies, bougies, sculptures, bijoux...

Le public était au rendez-vous et à cette occasion les bénévoles proposaient des plateaux repas.

MANIFESTATIONS

TOUT EST BON DANS LE COCHON!



C'est avec la convivialité habituelle que s'est déroulé le 2ème repas de cochon à l'ancienne de l'année, organisé par les bénévoles de l'association « L'Espérance ». La salle des fêtes était comble, 150 convives ont savouré plus de dix plats qui se sont succédés.



LES ACTUS



QUENTIN CACHEN, NOTRE NOUVEAU CANTONNIER



Originaire de Guerfan, résidant à Ouroux sur Saône, Quentin Cachen a choisi de venir travailler dans notre commune depuis le 2 septembre, après avoir œuvré 6 ans dans les services des jardins, de voirie et de propreté urbaine de la ville de Chalon sur Saône.

Ancien rugbyman, Quentin est aussi passionné d'histoire, il fait partie d'une association de reconstitution historique dédiée aux armées napoléoniennes, mais aussi à celles de la 1ère guerre mondiale. Il se déplace ainsi en France et en Europe avec d'autres figurants en uniforme militaire d'époque afin de rejouer pour le public les manœuvres militaires et les batailles d'autrefois. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Déjà présent en 2022, le nouveau service départemental de proximité numérique itinérant revient dans notre commune. Il sera en place du **mercredi 20 novembre de 9h à 11h30 et par la suite tous les mercredis matin jusqu'au 18 décembre pendant 5 semaines**.

La mairie met à disposition la **salle des fêtes** et le matériel est apporté par le médiateur numérique départemental qui anime chaque séance.

Il vise à accompagner, former et perfectionner aux usages du numérique afin de ne plus avoir peur de l'ordinateur. Chacun pourra apprendre, au sein d'un groupe de 8 personnes, à taper au clavier, se servir de la souris, naviguer sur internet de manière sécurisée, faire un scan à partir d'un document, transférer des fichiers d'un téléphone à un ordinateur.

Si vous souhaitez élargir vos connaissances informatiques, **n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie, il y en a pour tous les niveaux**.





INFORMATION

Les détenteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le Système d'Information sur les Armes (SIA).

En cas de difficulté à créer votre compte et/ou à enregistrer vos armes, n'hésitez pas à vous rendre au Point d'Accompagnement Numérique de la sous préfecture de Chalon sur Saône (PAN).

URBANISME ANNÉE 2024

Nombre de déclarations préalables : 12



Nombre de permis de construire:

Pour bâtiment agricole : 2

Pour maison individuelle : 3

Pour construction d'extension de maison individuelle: 1



Nombre de certificats d'urbanisme d'information : 4

ETAT CIVIL 2024

BIENVENUE À

- Charly POUZACHE né le 26 juillet 2024
- Lou METROT née le 28 août 2024
- Maylon HILL né le 25 septembre 2024
- Alix BERNARD née le 20 octobre 2024



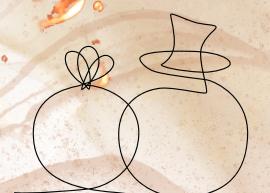
BAPTEME

- Mathéo PAGNIER le 10 août 2024



PACS

- Maxime PAGNIER et Manon REHOUDJA le 10 août 2024



MARIAGES

- Basile POUZACHE et Soline GUDIN le 24 août 2024
- Romain DEVIF et Justine SIMON le 12 octobre 2024





Stéphanie Guillot

Assistante maternelle agrée



Originaire de la côte chalonnaise, résidant à Thurey depuis 5 ans au hameau **“Les Pernins”**, **Stéphanie Guillot** appelée “Manny” par les enfants propose ses services depuis un an en tant qu'**assistante maternelle**.

Attirée depuis toujours par le monde de l'enseignement mais surtout celui des enfants, passionnée par la littérature enfantine, Stéphanie Guillot n'est pas débutante dans le métier. Après quatre ans d'études à l'UFR STAPS, elle se rapproche finalement du domaine des tous petits en obtenant son **diplôme d'auxiliaire puéricultrice**.

Suite à cela, **elle travaillera six ans en crèche**.

C'est désormais dans notre commune que la jeune maman de deux enfants exerce sa fonction d'assistante maternelle.

Actuellement, Stéphanie accueille 2 enfants, une 3ème place sera disponible dès janvier 2025 puis une autre en septembre 2025.



Trois valeurs lui tiennent à cœur: l'accompagnement de l'enfant dans son développement, la relation de confiance et l'échange avec les parents.

“Le métier d'assistante maternelle n'est pas que du gardiennage, c'est un vrai rôle professionnel à apporter, un travail en lien avec l'enfant et sa famille pour ne pas être en décalage avec les parents. Tout ceci est relaté dans mon projet d'accueil, c'est un document que je donne et peux envoyer par mail aux parents avant de débuter avec leurs petits.”

2 autres assistantes maternelles présentes à Thurey:

- Mme Thiphaine Saliot
- Mme Luquet Maëlle

Coordonnées disponibles dans votre Mairie

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE MONUMENT AUX MORTS



Le monument a été érigé au début du 20ème siècle sur l'actuelle place de la Mairie.

Suite à une intervention en 1978 de M. Pierre Joxe Député de Saône et Loire auprès de la direction départementale de l'équipement, il fut déplacé et installé au carrefour des routes de Louhans et Saint Germain du Bois.

Le 21 mars 1989, près de la stèle commémorative a été planté un tilleul au nom de la liberté. Ce jour-là 36000 arbres l'ont été dans toute la France pour rappeler qu'en 1789 nos ancêtres ont œuvré pour l'abolition des priviléges et la proclamation des droits de l'homme et du citoyen.

Ce tilleul a été mis en terre par M. Henri Chanussot Maire de l'époque, aidé par le cantonnier M. Michel Billot, en présence des élus, des habitants, des enseignants et de leurs élèves. Cet arbre du bicentenaire de la révolution est désormais devenu sculptural.



Votre prochain numéro: HIVER 2024/2025

Comité de rédaction

Rédaction et reportages: Sonia Colas

Comité de validation: Conseil Municipal

